

Assemblée générale ordinaire du 12 août 2017

Procès-Verbal

1. Ouverture et salutations

Le président Patrick Robyr constate que l'assemblée a été convoquée dans les formes et délais conformes aux statuts de l'Association, et salue la présence des nombreux amis de l'Arnouva ayant répondu à l'invitation à l'AG 2017.

2. Adoption de l'ordre du jour

Aucune modification de l'ordre du jour n'a été soumise au comité avant l'assemblée, et aucune modification n'est demandée par l'assemblée.

3. Contrôle des présences

25 membres sont présents pour cette première assemblée générale.

4. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs sont désignés par le président.

5. Adoption du PV de l'AG du 13 août 2016.

Le PV a été envoyé par e-mail le 3 août. Personne n'en demande la lecture. Le PV est considéré comme approuvé.

6. Rapport du président

Après une année de mise en place, l'année 2016 a été relativement calme. Du côté des projets d'amélioration de la zone, le projet de la route vers le mayen « Theler » est resté en « stand-by », les contacts avec la famille Rey n'ayant pas pu aboutir pour l'instant. J'espère encore pouvoir convaincre Patrick Rey de participer au financement dans les semaines qui viennent, afin de présenter aux intéressés le projet et une proposition de répartition des coûts qui nous permette de réaliser les travaux pour l'été prochain.

Côté animations, notre désormais traditionnel vin chaud du lundi de Pâques a réuni une vingtaine de membres pour une fin d'après-midi très sympathique, devant le mayen de Célia et Christian. Pour quelques inrentables, la journée s'est prolongée autour d'une platée de pâtes et je suppose quelques verres rarement vides. Merci à Célia et Christian pour leur chaleureux accueil.

Pour ce qui concerne nos relations avec nos voisins, je peux constater avec satisfaction que nous avons réussi à faire connaître notre existence, puisque CMA par exemple me sollicite régulièrement pour leurs projets de développement du secteur. La société souhaite développer l'utilisation de la zone de l'Arnouva en été. Je vois cette volonté à priori d'un bon œil, puisque cela devrait les encourager à soigner l'attrait et le charme de l'endroit durant la saison estivale. Soyez assurés que je suis ces dossiers attentivement.

7. Lecture des comptes

En l'absence de notre caissière, les comptes sont présentés par Yves-Roger Rey.

Les recettes pour 2016 se montent à 881.35 CHF et les dépenses à 12.50 CHF. Le bénéfice de l'année se monte donc à 868.35 CHF.

Avec un capital fin 2015 de 638.50 CHF et 370.- CHF de cotisations encore dues, la fortune totale de l'Association se monte à 1'507.35 CHF.

8. Rapport des vérificateurs des comptes

Yves-Roger Rey procède à la lecture du rapport des vérificateurs des comptes.

9. Décharges aux membres du comité et aux vérificateurs des comptes

L'unanimité de l'assemblée accepte les comptes 2016 et donne décharge aux membres du comité et aux vérificateurs des comptes.

10. Admissions - Démissions - exclusions - décès

Nouveaux membres : Philippe et Julie Robyr-Deschamps, Jean-Claude Rey.

Aucune demande d'exclusion n'a été formulée.

Aucun décès n'est à déplorer parmi les membres.

11. Elections

Le comité est élu pour deux ans selon les statuts. Cette année est une année d'élection. Le comité en place se met à disposition pour les 2 années suivantes. Le comité est réélu à l'unanimité.

12. Divers

- Activités 2017-2018 :
 - vin chaud : lundi de Pâques, soit le lundi 2 avril.
 - AG : dimanche 5 août 2018
- Route : un nouveau devis sera demandé à l'entreprise J-L Barras. Les mayens concernés seront ensuite convoqués pour décider de la suite des opérations.
- Aloïs Rey demande que le comité réfléchisse à l'utilisation des cotisations, et que des propositions soient faites à la prochaine AG.

Arnouva, le 05 juillet 2018

Auteur du PV : Patrick Robyr